

24 janvier 2024  
Conseil des maires

**Rendu de la coopération**  
**« une gouvernance au service**  
**du projet de territoire »**



# Contexte de la mission et objectifs

## Contexte

- Suite à la signature du CRTE en décembre 2021, une volonté de répondre à l'objectif transversal « **Optimiser la gouvernance de la CCGAM au service du projet de territoire** »
- Un travail engagé avec le Cerema dans le cadre d'une coopération publique-publique entre août 2022 et juin 2023

## Objectif

Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie et un process d'accompagnement ayant pour ambition d'optimiser la gouvernance et la coopération territoriale, en faveur de la transition écologique.

# Méthodologie et forme des résultats

## Ecoute du territoire et expertise d'usage

- Analyse chiffrée de la comitologie
- **Entretiens** avec élus et techniciens
- **Questionnaire** à destination des élus du conseil communautaire et des commissions thématiques
- **Séminaire** du 17 janvier à destination de tous les élus – environ 55 participants
- Instauration d'un **COFIL Gouvernance** et travail avec ce groupe d'élus pour l'amélioration du livrable



### 1 Livrable-classeur :

- sous forme de **recommandations**, classées en 4 thèmes :

Implication des élus, interconnaissance et communication, circuit décisionnel, projet de territoire et transition écologique

- **évolutif** en fonction des résultats des discussions du COFIL Gouvernance

# Comité de pilotage Gouvernance

## Pourquoi un COPIL ?

- Poursuivre la réflexion entamée dans la mission de coopération
- Elaborer un Pacte de Gouvernance

## Composition du COPIL

Une répartition territoriale et en poids démographique

- La Présidente de la CCGAM
- 1 élu de la ville-centre Autun
- 5 élus représentant les 4 polarités : Etang-sur-Arroux, Epinac, Anost et Cussy-en-Morvan, Couches,
- 1 élu d'une commune entre 500 et 1000 habitants : Curgy
- 1 élu d'une commune entre 100 et 500 habitants : St Eugène
- 1 élu d'une commune de moins de 100 habitants : Créot
- Le DGS et les DGA

S'est déjà réuni 2 fois : le 12 juin et le 31 août 2023 ; Animation Cerema puis L. Boithias

# Résultats : Analyse de la comitologie

Des démarches  
essentiellement  
volontaires  
18/21

Une classification en 3  
types de documents :  
Contrat, document de  
planification, programme  
avec reconnaissance

Peu ou pas de commission  
préparatoire avec les élus  
des différents COPIL\*

18 / 21 dispositifs  
portent des objectifs de  
transition écologique

Au moins 13 COPIL  
différents recensés  
pour suivre ces  
dispositifs

2 actions non  
documentées de  
l'envergure d'un  
dispositif : Site  
Mardor et Suivi des  
ZAE

## Pistes d'amélioration

- Regrouper les COPIL et COTECH qui réunissent les mêmes élus et traitent de sujets similaires
- Généraliser les Commissions mixtes préparatoires (= intégrant des socio-professionnels de la thématique)

# Résultats : Sujets identifiés comme problématiques

- **La mobilisation des élus** : absentéisme sur les réunions internes et externes
- **L'ouverture de la gouvernance à l'échelle des 600 élus** : une information communautaire inégalement partagée
- **Le collectif** : un rapport différencié à la question de l'identité territoriale, du sens commun de l'action
- **La forme des échanges** : une configuration spatiale du conseil communautaire ne facilitant pas les échanges et la prise de parole
- **Le projet de territoire et la transition écologique** : un message « transition » non porté collectivement, le besoin d'un cap à tenir
- **La relation élus/agents** : un manque d'appropriation de la charte élus/agents
- **Le travail des commissions thématiques** : des commissions peu réunies, quand d'autres groupes de travail sont très actifs, peu d'élargissement à la société civile

# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

- 1. L'interconnaissance et la communication**
- 2. Le circuit décisionnel**
- 3. L'implication des élus**
- 4. Le projet de territoire et la transition écologique**



# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

## 1. L'interconnaissance et la communication

### A acter dans le Pacte

Diffusion du rapport d'activité annuel à l'ensemble des élus municipaux

Consultations sur Openbee Sphere de la synthèse des rapports du conseil communautaire

### A consolider

Newsletter mensuelle aux conseillers municipaux

Diffusion des formations « communication non violente »

Formation sur l'interco pour les secrétaires de mairie

Formation des élus au fonctionnement et circuit décisionnel

Temps d'échanges inter-communes

Voyage apprenant Gouvernance

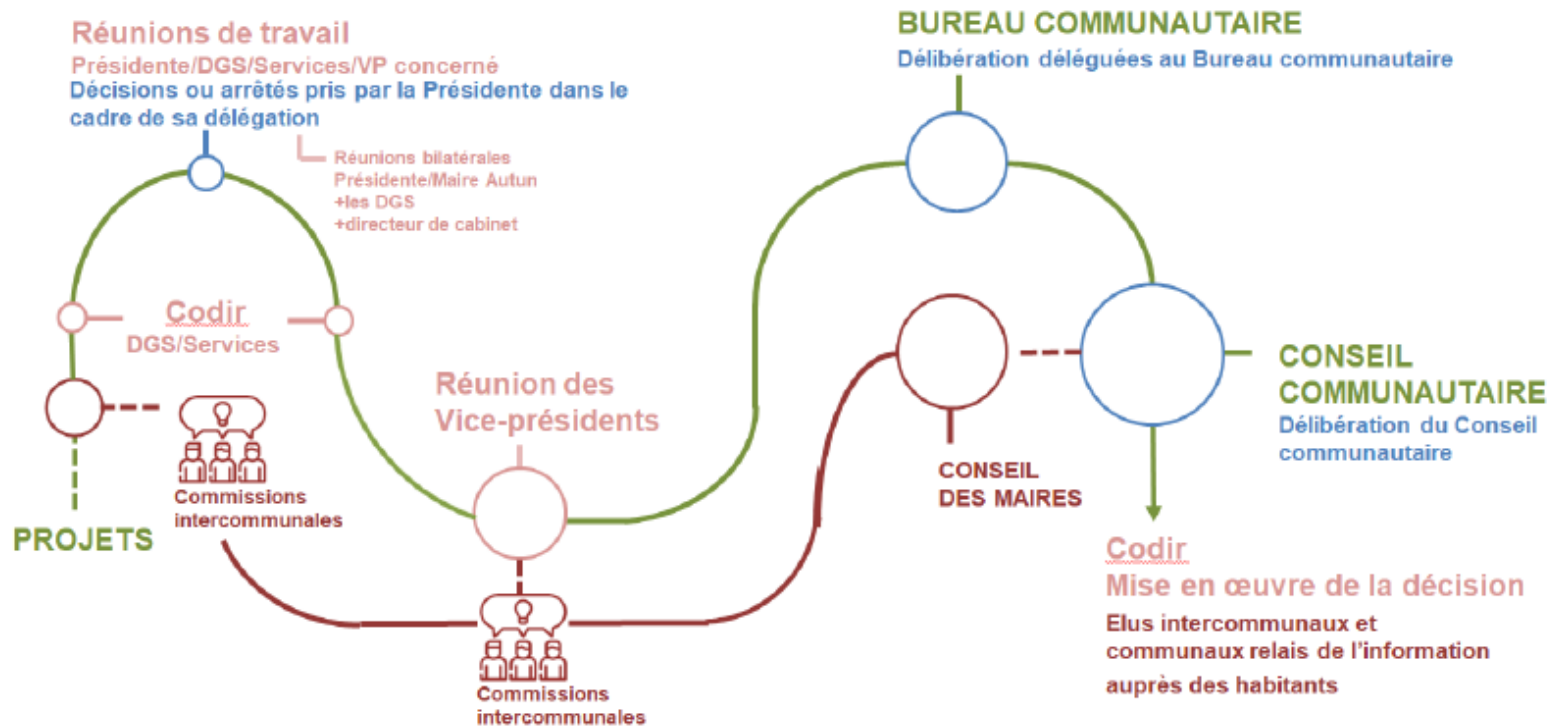


# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

## 2. Le circuit décisionnel

### A acter dans le Pacte

**Le circuit de la consultation parallèle au circuit de décision**  
Scénario actuellement retenu après les discussions et travaux en atelier



# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

## 2. Le circuit décisionnel

### A consolider

Rôle du conseil des maires

Composition, rôle-objectifs, fréquence des commissions thématiques

Identification des agents-ressources pour les communes



# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

## 3. L'implication des élus

### A acter

Rôles des maires, relais de l'interco

Rôle des vice-présidents et suivi

Format collaboratif des commissions thématiques

Planification et organisation des conseils communautaires (configuration spatiale, déroulé)

### A consolider

Représentations de l'EPCI à l'extérieur (comitologie, conseils d'administration, comités syndicaux...) : désignation, valeurs véhiculées, devoirs du représentant, suivi par l'interco

Pérennité et rôle du COFIL  
Gouvernance

# Résultats : Thèmes de travail pour un pacte de gouvernance

## 4. Le projet de territoire et la transition

### A acter

Stratégie de territoire élaborée au travers du CRTE

Fréquence et communication des objectifs et de l'avancée des contrats et documents de planification

### A consolider

Principes de communication de la stratégie dans les discours, délibérations, publications

Exercice des compétences obligatoires et facultatives